Image not found or type unknown

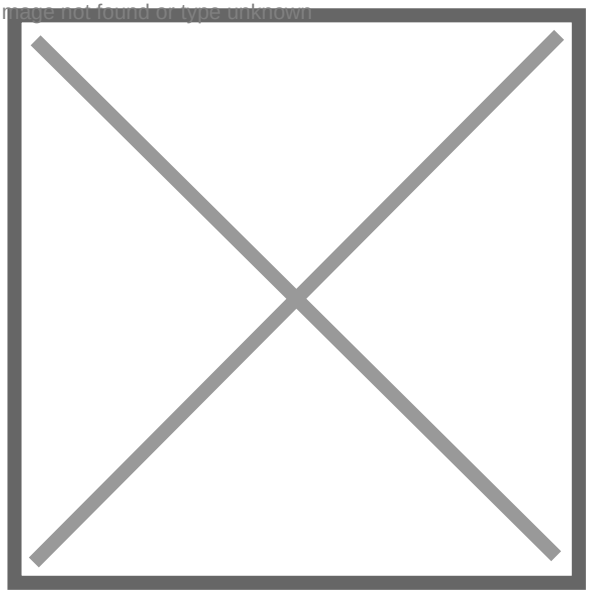

Demande de conseil à ma situation

Par **aaoommaarr_old**, le **08/08/2007** à **18:45**

Je me permets de vous écrire pour vous demander de m'informer de mes droits à une pension en tant que veuve d'un ancien combattant de l'Armée Française et invalide de guerre.

Mon défunt mari né en 1921, a participé à la deuxième guerre mondiale dans les rangs de l'Armée Française, il a été blessé par un éclat de mine en mars 1945 dans les Vosges, cette blessure lui a causé plusieurs infirmités et a entraîné une invalidité définitive de 90 %. Nous avons eu quatre enfants, tous mineurs à la date de son décès le 13 mars 1987. Depuis ça mort je n'ai perçu aucune pension !!!!

Restant à votre disposition pour toute précision, dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées

Par **ly31**, le **11/08/2007** à **17:18**

Bonjour,

Quel âge avez vous ???

A vous lire

ly31

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés